

Toute la société y gagnera
lorsque l'accès à un toit
sera une réalité pour toutes
et tous.



CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.

Prix François Saillant – Reconnaître l'action
collective pour faire du droit au logement
une réalité



Formulaire de candidature

La période d'inscription de la 2e édition du prix François Saillant débutera le mardi 29 septembre et se terminera le lundi 16 novembre 2020.

Le prix est destiné à tout groupe communautaire, organisation, collectif de citoyens et de citoyennes qui est **engagé dans une initiative collective participant à faire progresser le droit au logement**. L'initiative collective primée peut se trouver à différents stades de son élaboration : en amont d'une initiative ou d'un projet, pendant qu'elle se déroule ou un peu après sa conclusion.

Ne sont pas acceptées :

- les candidatures individuelles;
- les propositions visant à compléter le financement d'un projet d'habitation sociale.

Informations à fournir:

- Information de contact :
 - Titre de votre initiative collective
 - Adresse électronique
 - Prénom et nom de la personne contact, son courriel, s'il est différent de l'adresse électronique de l'initiative collective, et son numéro de téléphone
- Une présentation de votre organisation (personnes impliquées, historique, ...). Maximum 2 pages.
- Une présentation de la cause que vous défendez ou de l'enjeu sur lequel vous travaillez:
 - sa finalité, ses liens avec le droit au logement;
 - l'impact souhaité;
 - le mode de fonctionnement collectif;
 - en précisant de quelle(s) manière(s) l'obtention du prix François-Saillant et le versement de la bourse de 5000 \$ qui l'accompagne feraient une différence pour le projet.

Notez que les éléments les plus déterminants sont l'impact souhaité, de même que la différence faite par l'obtention du prix et de la bourse qui l'accompagne. Maximum 3 pages.

Envoyez-nous le tout à prixfrancoissillant@frapru.qc.ca lorsque votre candidature est complète.

Bonne chance!